



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 86740

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication au sujet de la chaîne française d'information internationale. Il désire connaître le budget et le calendrier de lancement de cette chaîne.

Texte de la réponse

Conformément à l'avenant à la convention de subvention signé le 24 juillet 2006 entre l'État et la chaîne française d'information internationale qui vient de prendre le nom de France 24, le budget de la chaîne s'élève à 47 MEUR en 2006 et à 80 MEUR actualisés en 2007, soit 84 MEUR. S'agissant du lancement de France 24, celui-ci devrait intervenir avant la fin de l'année 2006.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86740

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1998

Réponse publiée le : 26 septembre 2006, page 10091